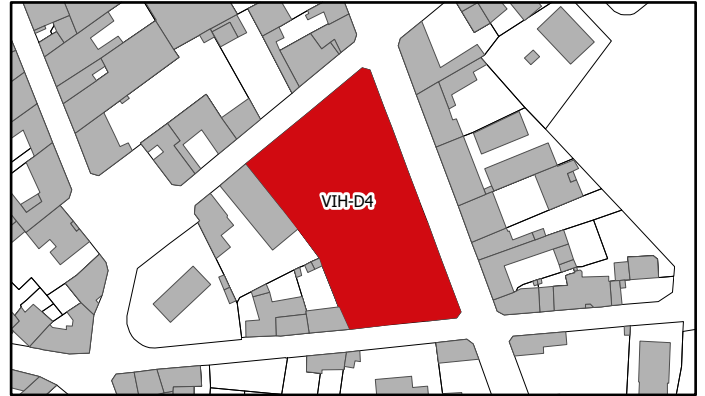
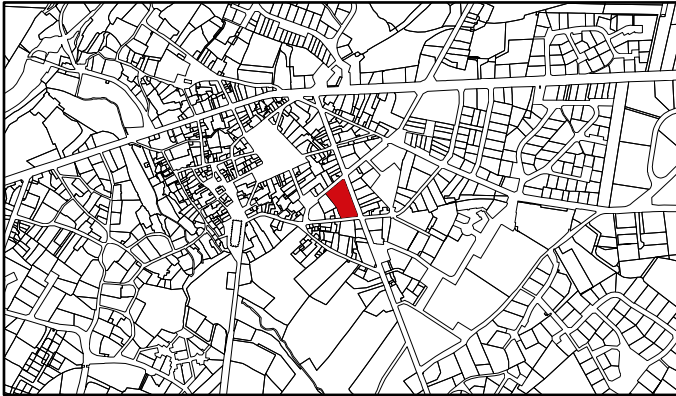


Localisation

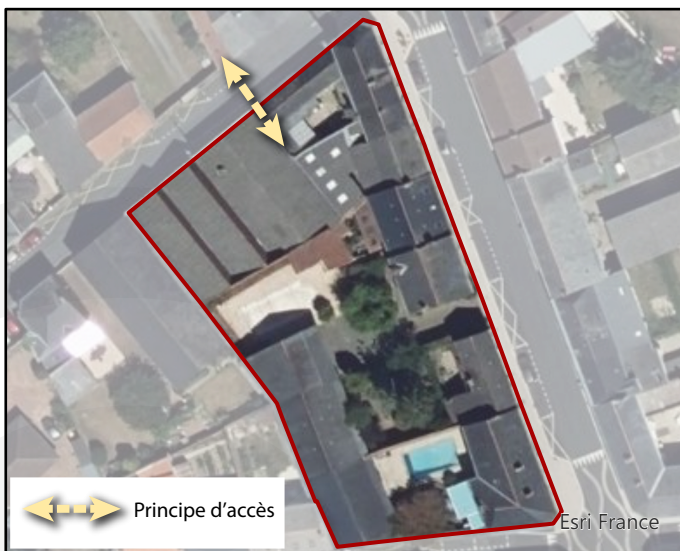


État des lieux



- Localisation du site en centre-ville de la commune
- Parcelle intégrée à un tissu urbain pavillonnaire
- Parcelle composée d'un ensemble urbain

Principes d'Aménagement



- Un accès sera créé par la rue de la vallée au nord du site
- L'implantation des constructions devra tenir compte des formes urbaines et de l'organisation du bâti du quartier environnant
- Le site devra prévoir une aire de stationnement. Au vu des caractéristiques du secteur, un parking souterrain n'est pas à exclure.

Programmation

Densité minimum de logements: 25 logements/ha

Surface: 0,27 Ha